



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Suisse appuie le secteur de l'élevage au Mali

La Suisse et le Mali vont joindre leurs forces pour éliminer les majeurs goulots d'étranglement des filières lait et bétail-viande. Malgré son importance dans l'économie, l'environnement et les sociétés (agro)pastorales, l'élevage rencontre plusieurs contraintes dont la faible productivité, l'insécurité foncière, la faible organisation des acteurs et une forme de marginalisation sociale des éleveurs. La Suisse souhaite appuyer les acteurs intéressés à valoriser les immenses potentialités de l'élevage en renforçant l'approche filières orientée vers le développement des marchés et des acteurs du secteur privé, favorisant la prise en compte des pauvres, des femmes et des jeunes.

Le Mali est le deuxième producteur de bétail en Afrique de l'Ouest après le Nigéria. Ce bétail constitue la troisième source de devises en exportations après le coton et l'or. Le cheptel est constitué de plus de 11 millions de bovins et de 36 millions d'ovins/caprins. L'élevage contribue à 19% au produit intérieur brut et est une source significative de subsistance pour 80% de la population malienne.

Malgré cette notable contribution économique, le sous-secteur manque de reconnaissance politique si on le met en regard d'une part d'investissement publique inférieure à 10% des ressources budgétaires du secteur agricole. L'élevage malien est confronté à de nombreuses contraintes parmi lesquelles on peut retenir :

- L'insuffisance des investissements et infrastructures de production, de santé et de valorisation économique du cheptel ;
- Les entraves à la mobilité pastorale et aux circuits de commercialisation du bétail blocage des pistes de transhumance et des espaces pastoraux par l'agriculture et l'urbanisation, tracasseries routières du bétail sur pied, conflits interprofessionnels ;
- La sous-exploitation du potentiel de lait local pendant que d'importantes sommes d'argent sont dépensées pour importer du lait en poudre, parfois de mauvaise qualité ;
- Les faibles capacités organisationnelles et institutionnelles des organisations d'éleveurs.

Le croît du cheptel bovin est régulier et tourne autour de 3% par an. Les ventes d'animaux indiquent un marché actif même si les profits dégagés restent faibles. Le marché des caprins évolue très bien. La volaille connaît un essor de plus en plus important.

Le sous-secteur de l'élevage évolue avec les politiques et stratégies qui contribuent à créer un cadre institutionnel favorable à son développement : le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2016-2018), la Loi d'Orientation Agricole (LOA, 2006), la Politique de Développement Agricole (PDA 2013), le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA 2015-2025), la Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE 2015), la Charte pastorale, la Politique et la Loi Foncière Agricoles, etc.

Ce nouveau Programme d'appui à l'élevage mettra à échelle les résultats déjà obtenus dans les actions pilotes menées antérieurement par la Coopération Suisse. Il soutiendra également la dynamique de la politique du Gouvernement malien dans le développement de l'élevage et participe également à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale au Mali.

L'appui suisse porte sur un engagement de douze ans répartis en trois étapes. La première phase, avec un budget de trois milliards six cents millions FCFA, s'étalera sur quatre années (2017-2020). Les zones d'intervention sont prioritairement les régions de Mopti, Tombouctou, Taoudéni, Ménaka et Gao. Toutefois, des actions spécifiques et des synergies seront développées pour échanger et prendre en compte d'autres dynamiques à Sikasso et Ségou.

Bamako, le 22 novembre 2017

Pour de plus amples informations, contactez
Le Bureau de la coopération suisse au Mali
Tél. : +223 20 21 73 62 et + 223 20 21 31 59
Email: bamako@eda.admin.ch